

Newsletter N° 5 – Helpdesk REACH Luxembourg



Version française

Cette newsletter vous propose des informations sur les sujets suivants :

- Séance d'information REACH du 15 décembre 2009 : les présentations sont téléchargeables
- 14 nouvelles substances extrêmement préoccupantes (autorisation)
- Outil informatique pour le contrôle du caractère complet du dossier technique (enregistrement)
- Nouveau guide de CEFIC sur REACH et la Propriété Intellectuelle

Séance d'information REACH du 15 décembre 2009 : les présentations sont téléchargeables

En collaboration avec la Fedil- Business Federation Luxembourg et Europe Enterprise Network de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, le helpdesk REACH Luxembourg a organisé une séance d'information sur REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and restriction of Chemicals), le mardi 15 décembre 2009 à la Chambre de Commerce à Luxembourg. Cette séance a fait le point sur les mises à jour liées à la mise en œuvre de REACH avec un accent particulier sur l'enregistrement des substances (Forum d'Echange d'Informations sur les Substances, évaluation de la sécurité chimique) et les obligations de la procédure d'autorisation. Les présentations et des documents complémentaires sont disponibles [ici](#).

14 nouvelles substances extrêmement préoccupantes

Quatorze nouvelles substances extrêmement préoccupantes (« Substances of Very High Concern » ou « SVHC » en anglais) ont été ajoutées à la liste des substances candidates à l'autorisation. A partir de cette liste, des substances seront sélectionnées afin d'être soumises à la procédure d'autorisation. Les nouvelles substances identifiées sont les suivantes :

- Aluminosilicate Refractory Ceramic Fibres
- Zirconia Aluminosilicate Refractory Ceramic Fibres
- 2,4-Dinitrotoluene
- Diisobutyl phthalate
- Lead chromate
- Lead chromate molybdate sulphate red (C.I. Pigment Red 104)
- Lead sulfochromate yellow (C.I. Pigment Yellow 34)
- tris(2-chloroethyl)phosphate
- Pitch, coal tar, high temp.

- Anthracene oil
- Anthracene oil, anthracene paste, distr. lights
- Anthracene oil, anthracene paste, anthracene fraction
- Anthracene oil, anthracene-low
- Anthracene oil, anthracene paste

Des informations complémentaires (en anglais), par exemple, sur les usages potentiels de ces substances se trouvent [ici](#).

L'acrylamide (EC No 201-173-7 and CAS No 79-06-1) était aussi identifiée comme une substance extrêmement préoccupante par le Comité des états membres de l'Agence ECHA. Cependant, en vertu d'une Ordonnance du Président du Tribunal de l'Union européenne, l'inclusion de l'acrylamide dans la liste de substances candidates à l'autorisation en vue d'une éventuelle inclusion dans l'Annexe XIV de REACH est actuellement suspendue.

Outil informatique pour le contrôle du caractère complet du dossier technique (“Technical Completeness Check”)

L'agence ECHA a publié un outil informatique qui permet aux entreprises de vérifier, par elles-mêmes, si les dossiers d'enregistrement ou les notifications RDAPP pour les produits et processus de recherche et de développement sont complets avant de les soumettre à l'Agence. L'objectif est d'aider les entreprises à préparer un dossier technique complet selon l'article 20 de REACH.

Ce nouveau logiciel est un plug-in d'IUCLID qui fonctionne avec IUCLID 5.1. Il est disponible gratuitement sur le [site internet de IUCLID 5](#).

Plus d'informations (en anglais) se trouvent dans le document suivant [ECHA's press release](#).

Nouveau guide de CEFIC sur REACH et la Propriété Intellectuelle

Le Conseil Européen de l'Industrie Chimique (CEFIC) a publié un guide sur REACH et la propriété intellectuelle qui indique la nature des données qui peuvent être utilisées dans les dossiers d'enregistrement et sous quelles conditions. Vous trouverez ce guide (en anglais) [ici](#).